



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

01/08/2020

NOUVELLE CONVENTION CADRE FFBB / AGENCE DU SPORT

Dans la continuité d'une première convention-cadre signée le 7 Novembre 2018 avec le CNDS, la FFBB et l'Agence nationale du Sport (ANS) ont renouvelé leur collaboration autour d'un nouvel accord. Celui-ci a été signé en marge de l'Open de France de 3x3 qui se déroule à Nantes, samedi 1^{er} août 2020, dans le cadre de l'opération nationale « Retour Au Jeu ».

Dans son Projet Sportif Fédéral 2020-2024, la Fédération Française de Basketball maintient un développement fort du basket 3x3, nouvelle discipline olympique à partir des Jeux de Tokyo 2021, sur l'ensemble du territoire.

Cette nouvelle convention-cadre avec l'Agence nationale du Sport maintient les conditions de financement de la réhabilitation ou de la construction d'équipements de basket 3x3 dans le cadre du « **Plan INFRA** » au sein d'une enveloppe territorialisée de 5 Millions € en 2020. Elle intègre également un soutien à l'opération « **Retour au Jeu** » qui accompagne la sortie de la période de confinement liée à la crise de la Covid 19 avec un accompagnement complémentaire de 200 000 €.

L'ANS s'engage ainsi, d'une part, à examiner en priorité les demandes de subventions afin de financer des créations ou des réhabilitations de terrains de basket 3x3 et d'autre part, à soutenir l'acquisition de terrains mobiles, qui s'inscrit dans le cadre du Projet Sportif Fédéral 2020-2024.

En complément, la FFBB s'engage à soutenir le financement de ces mêmes projets dans le cadre de fonds dédiés : un Fonds Fédéral INFRA qui accompagne chaque projet d'investissement avec une aide fédérale forfaitaire de 2 000 € par terrain et un Fonds « Retour au Jeu » au bénéfice de ses Clubs, Comités et Ligues d'un montant total de 2 Millions €.

Ainsi, la FFBB dotera l'ensemble de ses Ligues de 20 terrains mobiles 3x3, un par Ligue régionale (12 en métropole et 8 en outre-mer et Corse). La mise à disposition de ces structures mobiles équipées d'une surface de jeu de Basket 3x3, aux Clubs, Comités, Ligues et Collectivités Locales, répondra aux attentes territoriales liées à la pratique spécifique du Basket 3x3 (tournois, animations locales 3x3).

Pour plus d'information sur cette convention-cadre entre la FFBB et l'Agence Nationale du Sport (ANS) : Ludivine SAILLARD : lsaillard@ffbb.com – 01.53.94.26.30

Service de Presse FFBB

117 rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75626 Paris Cedex 13 (FRANCE)
communication@ffbb.com - Fax : +33 (0)1.53.94.26.85 - www.ffbb.com
facebook.com/ffbasketball - twitter.com/ffbasketball - youtube.com/francebasketball